

Section Syndicale

Eiffage Route Méditerranée Ets Côte d'azur

Information à l'ensemble du personnel.

***La CFDT en soutient pour la défense des intérêts des salariés
d'Eiffage route côte d'azur.***

La direction de l'entreprise engage une procédure juridique contre le comité d'établissement dans le but de contester une de ses prérogatives sur le droit de recourir à un expert-comptable.

Cette contestation vise l'expertise des comptes de l'entreprise permettant ainsi aux membres du CE d'évaluer sa situation économique et financière et agir dans ce sens dans le cadre d'une information et d'une consultation.

L'action engagée par l'entreprise contre le CE est faite auprès du Tribunal de grande instance.

Nous nous interrogeons sur la stratégie de l'entreprise à faire supprimer par décision d'un tribunal le droit de regard des représentants du personnel sur la gestion de l'établissement et ses conséquences en matière d'emplois.

C'est pourquoi, le syndicat CFDT Var Alpes Côte d'azur, s'engage à soutenir la défense des intérêts des salariés par une intervention volontaire dans l'action en justice engagée par l'entreprise.

C'est tout le sérieux d'un syndicat pour soutenir les salariés...

Pour la section CFDT

Philippe LUPPO

Délégué syndical